

L'histoire d'un petit village : GREEZ-SUR-ROC

Vue par un ecclésiastique

Un moine du Maine au VI siècle

La vie de Saint Almere Abbé de Gréez sur Roc

Des extraits de chapitres de « la vie de Saint-Almere », tirés du livre de l'**Abbé Vavasseur**, curé de Gréez, édité en 1901 par les Imprimeurs-Editeurs G.Fleury et A Dangin à Mamers

Extraits réalisés par Louisette et René Pigeard

Les origines d'Almere, son arrivée dans le Perche

. Les origines de Saint-Almere, les relations d'Almere avec les moines : Avit et Calais, Ulphace, Bomer, et Sénard, arrivée d'Almere au monastère de Micy .Suite de la citation:

C'est vers l'an 525 que l'ermite Almere, dont le nom devait bientôt devenir illustre, vint bâtir sa cellule au pied de la colline où est aujourd'hui construit le "Bas-Bourg" de Gréez-sur-Roc.

Né au pays des Arvernes, Almere appartenait à cette race vaillante sur laquelle semblait planer encore l'âme de Vercingétorix. Quand partout ailleurs, la domination barbare avait été acceptée comme une délivrance, seuls, les Arvernes avaient soutenu la lutte avec l'opiniâtreté du désespoir.

Il est à croire que parvenu à l'âge des études, Almere fut envoyé par ses parents, qui étaient de riches chrétiens, au monastère de Ménat, du diocèse de Clermont, pour s'y instruire dans la connaissance des Belles-Lettres. Le monastère de Ménat était alors fameux par le nombre de ses élèves et par la science de ses maîtres.

Au début du VIème siècle, les fils des plus nobles races accourent vers les grands monastères pour y recueillir les derniers échos de ce mouvement religieux et intellectuel si puissant. En envoyant leur fils à Ménat, les parents d'Almere ne font que se conformer aux traditions des familles de leur rang et aux usages de leur temps.

Le jeune homme rencontre à Ménat l'un de ses compatriotes, Karilef, connu plus tard sous le nom de Calais. Tous deux se lient intimement avec le saint moine Avit et ne tardent pas à suivre ses inspirations : mieux vaut habiter un désert que d'habiter au milieu des hommes criminels Ils manifestent leur pensée et leur désir à Avit et forment le projet

de partir dès la nuit suivante. On sait comment le moine Avit, économe du monastère, s'enfuit après avoir mis les clés sinon sous la porte, du moins sous le chevet de son Abbé pendant son sommeil.

Après une longue marche, Avit arrive , escorté de ses deux jeunes compagnons auxquels se sont joints Ulphace, Bomer et Sénard, sur les bords de la Loire; ils traversent le fleuve dans une barque, puis ils gagnent Orléans pour arriver au monastère de Micy, plus tard celui de Saint-Mesmin.

Combien Almire et ses compagnons passèrent-ils de temps à Micy ? Nous ne le savons au juste. Ce qui est certain, c'est qu'ils y vécurent "dans la plus stricte observance de toutes les règles, donnant à tous l'exemple des plus belles vertus"

Mais, si la vie en commun peut former à la sainteté, la solitude mieux encore convient "aux parfaits" et l'attrait de la solitude se faisait alors sentir avec une force irrésistible aux âmes d'élite. Le jeune moine prit la résolution de s'éloigner et il vint chercher dans les âpres solitudes du Perche une retraite ignorée pour s'y appliquer en silence à la pénitence et à la contemplation.

"Le Perche, a-t-on dit avec sa nature pleine de grâces et de mystères, devait être comme la terre promise du solitaire. Que de méditations faciles à l'ombre silencieuse des forêts qui couvrent son territoire, aux bords des ruisseaux qui l'arrosent de toutes parts, sur ces collines d'où le regard embrasse un si vaste horizon".

Longtemps, le Perche devait conserver " les vastes solitudes" De nos jours encore, si d'épaisses forêts aux chênes gigantesques et aux hêtres séculaires ne recouvrent plus son territoire, si d'affreuses broussailles et d'inextricables halliers n'y servent plus de repaires aux bêtes farouches, le sol ne s'en soulève pas moins en nombreux mamelons boisés que séparent de légers vallonnements; l'ensemble de ces collines, dont les lignes ondulent sans jamais se briser, présente toujours le plus pittoresque aspect avec un caractère particulier de calme et de mélancolie.

C'est en suivant l'une de ces pentes tortueuses et boisées que nos cénobites rencontrèrent; perdu dans l'immense forêt comme une oasis au milieu du désert, le site à la fois fertile et enchanteur qu'on appelait alors Piciac et qu'on ne désigne plus actuellement que sous le nom de Celle Saint-Avit..... Celui-ci les séduisit par sa beauté et son pieux recueillement : il leur apparut comme le lieu béni qu'ils appelaient de tout leur désir. Bien qu'uni par les liens de la plus étroite amitié, un jour vint où les disciples crurent devoir quitter le maître pour porter à leur tour dans d'autres régions la lumière divine et s'avancer jusqu'aux confins du pays des cénomans. Pendant qu'Avit retenait le gouvernement de son monastère de Piciac, Calais se dirigeait vers les bords de l'Anille, et Almire s'emparait de la verte et fertile vallée de la Brayre avec Ulphace et Bomer. Ces deux derniers continuant leur route, s'arrêtèrent dans les lieux qui portent aujourd'hui leurs noms ; Almire bâtit sa cellule au pied de la colline où s'élève maintenant le bourg de Grééz.

D'après une ancienne tradition, ces nouveaux conquérants auraient donné au bourg de Grééz le nom qu'il a conservé jusqu'à ce jour. "Ils l'empruntèrent, dit la chronique, au silex qui se trouvait en cet endroit et dont ils se servaient alors pour rendre leurs instruments plus tranchants." L'étymologie latine du mot "gressus" semble indiquer plutôt que le village prit son nom de la retraite qu'Almire s'était choisie sur le bord du ruisseau " le Pas de Saint-Almire, gressus sancti Almiri " .

Cette partie de la vallée de la Brayre est sans contredit la plus renommée pour la fertilité de son sol et la variété de ses sites. Toutes les beautés de la nature sont réunies dans ce petit coin de terre d'une longueur de vingt à trente kilomètres. Il a ses plateaux élevés, ses

collines, ses gorges sauvages, ses frais vallons arrosés de sources limpides et d'un cours d'eau sinueux construit au sommet d'un mamelon près de Montmirail, le bourg de Gréez occupe l'un des plus pittoresques de ces sites. Elevé sur un promontoir formé par le confluent de deux ruisseaux qui l'enserrent au nord et au midi, il se présente, à distance, comme l'arène d'un immense cirque dont de hautes collines et d'épaisses futaies forment au loin les sombres et gigantesques degrés.

A droite et à gauche, de larges échancrures laissent entrevoir un admirable panorama. D'un côté, ce sont les hauts coteaux de Saint-Maixent, la forêt de Vibraye, la Justice, le château de Beauchamp; de l'autre, Saint-Fiacre avec son belvédère, le cours de la Braye, Gémasse avec sa couronne de grands arbres et sa coquette parure de prairies, Saint-Ulphace qui, jaloux des richesses étalées à ses pieds, les dérobe aux yeux du voyageur pour ne lui laisser apercevoir au loin que l'extrême pointe de sa flèche aérienne.

A cette époque, était assis sur le siège de Saint-Julien un évêque dont une pieuse énergie devait caractériser l'administration, Saint-Innocent. Conserver l'unité de foi dans l'assemblée des fidèles, résister aux attaques de l'erreur, gouverner la barque spirituelle comme un pilote vigilant, unir la prudence du serpent à la simplicité de la colombe, tous ces conseils de l'apôtre inspiraient sa ligne de conduite. A la nouvelle que des religieux étrangers se sont fixés dans son diocèse, Innocent n'hésite pas à leur dépêcher un de ses prêtres, nommé Benoît, pour les interroger sur leur orthodoxie et sonder leurs projets.

Hâtons-nous toutefois d'ajouter que le prélat, tout en éprouvant un certain déplaisir à voir sa juridiction méconnue, n'avait cependant qu'un désir, enrichir son diocèse de cette nouvelle colonie religieuse. Au reste, Saint-Innocent ne fut pas déçu. A peine Almire a-t-il entrevu son envoyé et pris connaissance de la lettre autographe que celui-ci est chargé de lui remettre, qu'il proteste aussitôt de sa vénération et de son obéissance envers l'évêque du Mans. "C'est, dit-il, parce que lui et ses compagnons ont entendu retentir au loin la renommée de ses vertus qu'ils sont venus se ranger sous son autorité."

Une telle réponse comble de joie le cœur du pontife. Aux nombreux monastères qu'il a déjà vu naître sous son épiscopat, il peut désormais joindre une nouvelle colonie monastique dont le dévouement lui sera précieux. Sa première pensée, dès lors, est de voir et de bénir ceux qui viennent ainsi partager ses fatigues et prendre part aux travaux de son apostolat.

Pour faciliter cette entrevue et diminuer les nombreuses difficultés de voyages alors pénibles, il convoque en assemblée générale tous les Abbés des divers monastères récemment fondés, et leur désigne Connerré comme lieu de rendez-vous.

Après avoir célébré avec eux les saints mystères, après avoir donné à chacun avec le salut de l'amitié, la bénédiction d'un père à ses fils, le saint évêque partage leur frugal repas, puis il les confirme dans la mission qu'ils ont à remplir.

L'apôtre Almire, fondation de l'église et du monastère de Gréez

A peine de retour de l'assemblée où l'évêque du Mans a confirmé sa mission, Almire se met vaillamment à la tâche. Son premier soin est d'élever, à côté de sa cellule, un oratoire à la vierge ; ce sera le sanctuaire où viendront bientôt s'agenouiller de nombreux disciples, car

déjà Almire a posé la première pierre de son monastère. Presque en même temps, une église destinée aux populations converties s'élève au sommet de la colline : c'est l'église Saint-Pierre.

Tout en partageant ses instants entre la direction de ses moines et le travail des champs, Almire s'attache tout d'abord à répandre l'enseignement dans le peuple.

Le mal l'attriste et l'indigne. Il ne flatte pas, il réprimande, il terrifie au besoin ces consciences un peu barbares. D'un caractère inflexible, il ne craint rien, ni le peuple, ni les grands. Pénitent héroïque, il a l'austérité qui s'impose aux foules et les captive.

Les lieux ont parfois leur prédestination. Ceux qu'il a choisis conviennent particulièrement au rude génie du solitaire. Almire les parcourt pendant trente ans, du nord au midi, de l'est à l'ouest. Il s'en va, errant par les chemins et les sentiers touffus, adressant ses exhortations aux passants, aux bûcherons des grands bois, aux rares cultivateurs de la vallée.

Cependant, au début, il les attire plutôt vers lui. Ceux qui l'ont entendu se sentent émus et retournent à leur village ou à leur cabane, pénétrés de ses accents : ils répandent son nom et éveillent la curiosité de la foule.

Bientôt, il n'est bruit dans la contrée que de celui que déjà on appelle le « saint homme » ; on veut le connaître, on accourt de toutes parts à sa recherche, on écoute ses enseignements si vigoureux et si fermes. Des disciples se groupent autour de lui, et en peu de temps le monastère de Gréez compte plus de quarante moines.

Doux pour les justes et les humbles, Almire est inexorable aux fourbes et aux orgueilleux, ce qui explique comment il gagne rapidement l'estime du peuple et l'inimitié des grands. Il y a en effet, à toutes les époques, un besoin inné de justice au fond de la conscience populaire. Elle paraît soulagée lorsqu'une voix désintéressée relève sans peur et sans faiblesse les torts des puissants, et l'opinion s'incline volontiers devant les hommes que dévore la passion du bien.

Seuls, les derniers représentants de l'aristocratie païenne, aveuglés par leurs richesses et leur corruption, s'efforcent d'entraver ses enseignements qui condamnent à jamais leurs mœurs dissolues et leurs vies quotidiennes. Or, le paganisme conserve au VI^{ème} siècle de nombreux adeptes dans le Maine, et pour ne parler que de notre région, nous savons par la vie de Saint-Bomer qu'un temple dédié à Vénus s'élève encore, à cette date, sur une colline des environs. L'histoire de notre saint nous montre que ce n'est pas toujours impunément qu'on rappelle alors les droits de la nature et qu'on prêche la vérité. Plus d'une fois, ses prédications publiques lui font courir de graves dangers. La colère et la haine de quelques-uns de ses adversaires se manifestèrent même sous une forme violente dans une circonstance que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici.

Au nombre des habitants de l'agglomération voisine de sa cellule, vivait un riche païen nommé Léon. Livré aux plus honteuses passions, il étalait au grand jour les scandales de ses alliances adultères et incestueuses. Froissé par les avertissements charitables d'Almire et plus humilié encore par ses prédications, il avait résolu de s'en débarrasser à tout prix. Un jour qu'il avait convié des amis à un festin, il commence par se répandre en blasphèmes et injures contre l'homme de Dieu ; puis, passant des paroles à l'action, il se lève, saisit une épée et décrit au-dessus de la tête d'un de ses convives le geste qui, dans un instant, aura fait tomber la tête du saint abbé. Mais à peine son bras s'est-il levé qu'il retombe raide et paralysé.....

Effrayé et comprenant qu'il y a dans cet événement un châtement providentiel, les amis de Léon accourent auprès d'Almire, se prosternent à ses pieds et le supplient d'obtenir la guérison du coupable. « Toute prière est inutile, répond l'austère cénobite, tant que celui pour

lequel vous intercédez ne renoncera pas aux crimes et aux abominations de sa vie ». Ce que la douceur et la charité n'avaient pu faire jusqu'alors, l'étreinte plus puissante de la douleur l'accomplit. Le païen, subjugué par une force supérieure, s'inclina sous la main qui le frappait et se convertit avec tous les siens.

De persécuteur, il devint l'ami dévoué du saint abbé. Grâce à ses largesses, non moins qu'à celles de l'évêque du Mans, le monastère commencé quelques années auparavant fut promptement achevé et plus d'une fois, paraît-il, on vit Léon subvenir aux besoins des moines.

De tels épisodes ne sont pas rares aux temps barbares, où bien souvent les adversaires les plus fougueux de la civilisation chrétienne devenaient, à leur insu, les instruments de la providence dans l'exécution de son plan de réorganisation sociale.

Quoi qu'il en soit, les faits nous révèlent dès maintenant chez le moine Almire les deux qualités maîtresses qui font les hommes : le cœur et le caractère, énergique et compatissant, juste et sévère dans sa sainte indignation contre le mal, il ne craint pas de dire la vérité, il ne transige point avec le devoir et ne sacrifie point aux idoles du moment. Grands et nobles exemples qu'il n'est point inutile de remettre sous les yeux aux heures de lassitude et de défaillances.

Quand, chaque jour, les habitants de la contrée rencontraient sur leur chemin les pieds ensanglantés, pour le plus pauvre d'entre eux, prêt à tous les dévouements, ce moine dont ils avaient appris la haute naissance et le sublime désintéressement, ils s'attachaient davantage à la religion qui inspirait son héroïsme ; ils se laissaient plus facilement gagner par son éloquence ardente et persuasive qui a fait dire à son historien que « nul n'eut à un plus haut degré le don de la parole ».

Mais les habitants de Grèez ne furent pas les seuls à éprouver les bienfaits du ministère d'Almire suivant la mission qu'il avait reçue de Saint-Innocent, le serviteur de dieu quittait de temps à autre sa cellule et s'éloignait momentanément pour porter, assez loin quelquefois dans la région, le nom du Christ et la doctrine de l'Évangile. D'une activité prodigieuse, l'apôtre refusait peu de choses, ses veilles, ses fatigues, ses courses au travers des hameaux ou des bois : il n'aspirait qu'à se dépenser encore et à lutter sans trêve contre l'erreur.

La vallée de la Braye fut ainsi, dès le VI^{ème} siècle, témoin de l'admirable spectacle donné au peuple par les moines laboureurs qui lui enseignaient à sanctifier le travail par la prière. Car ils travaillaient de leurs mains les hommes de Dieu, et, comme l'a écrit l'auteur de la vie de Saint-Almire, ils vivaient du fruit de leur labeur. Le travail qui n'était pour beaucoup alors qu'une souffrance ou une spéculation, au lieu de les rabaisser vers la terre, devenait pour eux une oeuvre de relèvement et de salut. A la tête de ses moines, on voit l'abbé de Grèez défricher des terres jusqu'alors abandonnées, assainir des plaines marécageuses, et rendre à la culture d'impénétrables taillis, repère de bêtes farouches.

C'est alors que le ciel, voulant sans doute donner plus d'autorité à sa parole et à ses vertus, opère en sa faveur un nouveau prodige. Un jour qu'Almire entouré de ses frères, était occupé aux travaux des champs, un orage accompagné d'une pluie torrentielle se déclare subitement et force les moines à se réfugier dans une cabane voisine. Le saint abbé, qui n'a point donné l'ordre d'interrompre le travail, reste seul pour achever sa tâche; la pluie, cependant, redouble au point d'envahir la chaumière et d'inonder ceux qui y ont cherché un abri. Son travail achevé, Almire vient rejoindre ses frères, et tous remarquent avec surprise que pas une goutte d'eau ne l'a atteint : sa fidélité à la Règle l'avait entièrement protégé.

Défrichée et fécondée par les sueurs des moines, la contrée se transforme peu à peu : les plateaux arides se chargent de récoltes, les marais deviennent de riches pâturages que couvrent de nombreux troupeaux, pendant que la prière du saint s'élève sans cesse vers Dieu, fructifie son travail, et obtient aux populations environnantes, avec les lumières de la foi, les bienfaits de la civilisation. Vivant de peu et vivant heureux, bénissant la providence dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, faisant de chaque coup de pioche une prière et une expiation, Almire apparaît pendant trente années comme l'idéal sublime du moine. La tradition rapporte que par humilité, il se refusa longtemps à habiter le monastère, et qu'il se retirait dans une cabane en planches sur le bord du ruisseau qui porte son nom. On montrait encore, il y a quelques siècles, ce lieu que d'anciens manuscrits appellent « *le Pas de Saint Almire* »

Après trente années ainsi écoulées dans le travail, la prière et l'apostolat, le pieux abbé sentit ses forces défaillir. Par un privilège commun à beaucoup de saints, Dieu lui ayant fait connaître que bientôt il l'appellerait à lui, Almire rassembla ses moines autour de son grabat. Il leur fit humblement sa confession, « avec autant de larmes que s'il eut commis les fautes les plus graves », puis au jour et à l'heure qu'il avait prédits, levant les mains et les yeux au Ciel, le visage embrasé d'une ardente charité, il rendit son âme à Dieu ; c'était le troisième jour des ides de septembre (11 septembre).

Les auteurs ne s'accordent pas sur l'année de cette mort. Ils varient entre les dates de 557 et 560. Cependant, si l'on admet que Saint Innocent mourut en 569, comme nous savons par ailleurs que la mort du saint abbé de Gréez survint dans les premières années de l'épiscopat de Saint-Domnole, son successeur, nous sommes suffisamment autorisés à accepter la date de 560.

Saint Almire après sa mort----- Saint Domnole, évêque du Mans, fait écrire sa vie.

A Gréez, dans les hameaux voisins et dans toute la région, quand se répandit la nouvelle de la mort d'Almire, l'émotion fut profonde et les regrets unanimes ; mais, en même temps, il n'y eut qu'une voix pour proclamer sa sainteté. On accourait de toute part pour contempler une dernière fois les traits de celui qu'on pleurait comme un père. Des foules descendirent le coteau et se pressèrent dans l'église Notre-Dame qu'il avait fondée et près de laquelle il avait rendu sa belle âme à Dieu.

On peut affirmer que, dès ce jour, commença pour le Saint Abbé le culte que l'Eglise devait consacrer plus tard. Alors qu'il venait de recueillir l'héritage d'Innocent un pontife qui, lui aussi, portait au coeur deux grands amours, l'amour de Dieu et l'amour de son peuple, Saint Domnole. Averti de la mort d'Almire dont il connaissait les vertus et dont la renommée avait déjà publié les merveilles, le nouvel évêque tint à l'honneur de lui rendre les derniers devoirs, en présidant à ses obsèques et en venant premier pèlerin prier sur son tombeau.

Le cortège funèbre ne fut qu'une marche triomphale de la chapelle Notre-Dame à l'église Saint-Pierre, où le corps fut déposé. Il arriva même, à cette occasion, un fait extraordinaire qui vint de nouveau démontrer la sainteté d'Almire. Pendant que le cortège gravissait lentement la rampe étroite et abrupte qui conduit du bas-Bourg au sommet de la colline, on vit tout à coup fendre la foule, traverser les rangs des moines et s'avancer

jusqu'auprès du défunt, un homme muet de naissance. Là, se prosternant avec foi devant le corps porté à découvert, il pria ardemment au fond de son coeur, quand tout à coup on l'entendit s'exprimer à haute voix, et mêler ses louanges et ses acclamations à celles de la foule enthousiasmée.

L'identité de la personne, l'évidence de l'infirmité, connue de tous, la soudaineté de la guérison donnait, cette fois encore, à l'événement un caractère surnaturel et miraculeux. Témoin d'un pareil prodige, l'évêque ordonna sur le champ d'instruire la cause de l'abbé de Gréez, et prescrivit d'écrire sa vie, dont les Acta sanctorum ont publié le texte à la date du 11 septembre.

Déjà proclamée avant sa mort par la voix du peuple et par plusieurs miracles, la sainteté d'Almire se manifesta de plus en plus éclatante sur sa tombe : les guérisons s'y multiplièrent, et les populations des environs vinrent s'y agenouiller en foules nombreuses pendant tout le Moyen-âge.

Les pèlerins, après s'être lavés à la fontaine, s'en retournaient toujours joyeux et confiants, en chantant quelques-unes des strophes " en l'honneur de Monsieur saint Almer " que nos anciens missels nous ont conservées.

Il serait fort étrange que toutes les nations se fussent donné rendez-vous autour d'une poussière humaine, et cela pendant des siècles, s'ils ne s'étaient réellement passé là des faits extraordinaires. La popularité universelle et perpétuelle d'un pèlerinage est donc la meilleure preuve des prodiges qui s'y accomplissent. Car, dit saint-Augustin, si cela s'est fait sans avoir les miracles pour causes, c'est le plus grand de tous les miracles.

Quoiqu'il en soit, la dévotion à saint-Almire s'est maintenue dans le pays, à travers les siècles, et plus d'une fois les habitants de Gréez, dans leur testament, recommandèrent particulièrement leur âme à " Monsieur saint-Almer ", leur patron . Bien que la Réforme et plus tard les doctrines philosophiques ou révolutionnaires aient ralenti le mouvement religieux et diminué l'expression de la foi dans le culte des saints, elles ne l'ont point anéanti. De nombreux fidèles viennent encore aujourd'hui prier le saint abbé, surtout au jour de sa fête qui se célèbre le 11 septembre, anniversaire de sa mort. D'autres font isolément le " voyage " dans le cours de l'année, et cèdent en cela aux besoins du moment. Beaucoup arrivent à jeun, font brûler des cierges, demandent des évangiles ou présentent à la bénédiction de l'Eglise les vêtements d'un jeune enfant dont la vie est en péril.

De plus, saint-Almire est encore fréquemment invoqué par les habitants des campagnes, lorsqu'ils ont à redouter un danger pour eux, leurs maisons ou leurs biens, et le prénom d'Almire se rencontre assez souvent dans la Sarthe.

Il y a loin, sans doute, de ces dernières traditions à la fois vigoureuses et ardentes du Moyen-âge, mais à une époque où tant d'âmes sont sans vigueur et tant de caractères anémiés, elles n'en suffisent pas moins pour montrer quelles racines profondes, le culte de saint-Almire avait laissées dans notre sol.

Le monastère de Saint-Almire---- Sa destruction par les Normands----
L'église de Gréez donnée au chapitre du Mans---- Derniers souvenirs du monastère.

A la mort de son fondateur, le monastère de Gréez fut remis entre les mains de l'évêque du Mans mais le prélat, désirant lui conserver son autonomie, tint à assurer l'entière liberté de l'élection du nouvel abbé. Ayant donc rassemblé les moines, il les invita à élire eux-mêmes un supérieur qu'ils choisiraient dans leurs rangs.

L'histoire n'a point conservé les noms des divers abbés du monastère. Cependant, nous sommes en droit de présumer qu'ils se succédèrent, au milieu de multiples vicissitudes, jusqu'au IX^{ème} siècle. Nous voyons, en effet, à cette époque (837), le grand évêque du Mans, saint-Aldric, léguer au monastère de Notre-Dame et de saint-Almire tous ses troupeaux de Gréez, de Fresnay-en -Beauce et de Semur. Cette donation est, croyons-nous, le dernier acte démontrant d'une manière authentique l'existence du monastère de Gréez, qui aurait pu ainsi être d'une durée d'environ trois siècles.

Que devint-il après l'épiscopat de saint-Aldric ? Nous ne le savons, mais tout porte à penser qu'il disparut, enseveli comme tant d'autres sous les ruines accumulées par les hordes normandes. Jamais, peut-être, aucune évasion ne vint à ce point bouleverser nos contrées. Un historien d'une grande érudition, dom Bouquet, nous fait de ce nouveau fléau de Dieu une peinture effrayante. Il nous le montre s'avançant à travers les cendres fumantes des villes et les sillons ensanglantés des campagnes, renversant les églises, incendiant les monastères et les villages, enlevant les femmes et les enfants qu'on égorgeait sans pitié, " en sorte qu'on en vit qui, attachés au sein de leur mère, semblaient en sucer le sang plutôt que le lait ".

Entre l'Atlantique, Paris, Orléans et Bourges, il n'y eut guère de villes ou de monastères qui n'eurent à souffrir des ravages des Normands. En ce qui nous concerne, nous savons que les frontières du Maine et du Perche ne furent point épargnées : une bande, pourchassée d'une île de la Loire, s'avança jusque dans la vallée de la Braye, et détruisit, à quelques lieues de Gréez, la villa royale de Matval ou Bonneveau.

Dans tous les cas, au X^{ème} siècle, il n'est déjà plus question du monastère fondé par Almire. Vers 969, l'évêque Ménard donne à ses chanoines toutes ses dépendances de Gréez, dépendances dont jouissaient autrefois les abbés, successeurs d'Almire ; et il nous faut conclure que l'évêque du Mans a désormais recueilli sur le territoire de Gréez l'héritage des moines.

Pendant les premiers temps de la féodalité, le chapitre du Mans ne semble pas avoir été mieux traité que ces derniers. A l'exemple des Normands, bon nombre de seigneurs ne se firent pas faute de mépriser également les lois divines et humaines, et de s'emparer des biens à leur convenance. Trop faible encore pour se faire respecter, l'autorité royale ne pouvait réprimer les abus qu'entraînait fatalement la constitution du régime féodal. A peine un siècle s'était-il écoulé que ces biens et dépendances de Gréez étaient arrachés au chapitre. Ils ne lui firent retour qu'au XI^{ème} siècle, lorsque évêque Guillaume de Passavant parvint à les retirer des mains laïques pour les rendre à ceux qu'on avait dépouillés.

Tantôt, c'est Rotrou Lejeune, seigneur de Montfort, qui, avant de partir pour Jérusalem, fait amende honorable au chapitre pour une agression injuste contre le cimetière de Gréez et en garantit la possession paisible aux chanoines. Tantôt, c'est le chapitre qui prend à gage de nouvelles dîmes, dans la paroisse de Gréez. Bien plus lorsque la hiérarchie féodale est

définitivement établie, le chapitre du Mans possède la seigneurie de la paroisse qui relève de sa baronnie de Courgenard.

De tous ces faits se dégage cette conclusion évidente, qu'à partir du X^{ème} siècle au moins, l'élément monastique a fait place, à Grééz, au clergé séculier, représenté plus spécialement par le chapitre de la cathédrale du Mans.

Depuis longtemps, il ne reste aucune trace du monastère de Saint-Almire. Tout au plus quelques constructions assez importantes, élevées dans le Bas-Bourg, vers le milieu du XVI^{ème} siècle, laissent-elles apercevoir çà et là de nombreuses pierres éparses, dont la place incohérente contraste avec leur usage primitif. D'autres, noyées dans une grossière maçonnerie, rappellent par leur structure des temps plus anciens et le vandalisme qui les a dispersées. Bref, tout indique que les ruines du monastère ont dû servir en partie à ces constructions dont quelques-unes avec leurs toits élancés et leurs fenêtres à meneaux, conservent un certain cachet.

Le souvenir du monastère d'Almire aurait peut-être disparu dans la contrée elle-même si les générations du Moyen-âge n'avaient eu la pieuse pensée de le préserver de l'oubli, en relevant à la mémoire de leur saint patron, sur l'emplacement de celui qu'il avait jadis bâti en l'honneur de la vierge, un modeste sanctuaire qui prit le nom de Chapelle de Notre-Dame.

La Chapelle Notre-Dame de Grééz---- *Son histoire, ses dépendances.*

Au milieu des débris informes et des murs arasés qui permettent à peine de retrouver aujourd'hui dans le Bas-Bourg de Grééz quelques traces de l'ancien monastère, la Chapelle de Notre-Dame, seule, demeure reconnaissable. Ses fortes assises en granit poli sont restées en place : on peut encore mesurer diverses parties de l'édifice, et dans la façade s'ouvre une porte surmontée d'un arc en accolade de la fin du XV^{ème} siècle.

A quelle époque fut reconstruite, sur l'emplacement de l'oratoire primitif de saint-Almire, cette Chapelle de Notre-Dame ? Il est difficile de le préciser.

Aux termes d'une description de 1725, " elle aurait été bastie à deux fois ". L'ancien bâtiment, ajoute ce mémoire, " voûté de deux voûtes et la pierre de taille n'y a pas été épargné. Le nouveau bâtiment qui forme la nef a été édifié à moindre frais ".

De ces détails, on peut conclure qu'au commencement du XVIII^{ème} siècle, le modeste édifice présentait deux parties de dates et de styles différents : le coeur et le pignon de l'époque romane sans doute, et une nef très vraisemblablement de la fin du XV^{ème} siècle, comme l'indique l'ornementation de la porte d'entrée.

Une sentence prononcée le 18 septembre 1737 par la sénéchaussée du Maine et une déclaration rendue le 2 septembre 1740 au seigneur de Vibraye confirment, du reste, l'antiquité de ces origines, en nous disant " que la dite chapelle remonte à un temps fort éloigné et que depuis une très ancienne répartition, ses revenus sont solidement établis ".

Le monastère de Saint-Almire, la Chapelle Notre-Dame.

Située, au point de vue féodal, dans la mouvance du fief de la Motte qui relevait des Seigneurs de Vibraye, la Chapelle Notre-Dame appartenait, par suite de diverses transactions, moitié au curé et moitié à la fabrique de Grééz. Elle possédait un droit de dîme que le curé et la fabrique se partageaient et « quelque peu de terre en fonds », sur lesquels avaient été construits de petits bâtiments. Il y avait autrefois, reprend le Mémoire de 1725, de plus amples bâtiments dépendant de la chapelle, qui ont été ruinés par le laps du temps ou délaissés comme inutiles. La preuve de ce fait résulte entre autre d'un titre de 1606, conservé au trésor de l'église.

« Il y a en outre une petite maison attenante à la chapelle et tenue de temps immémorial par les vicaires ou le curé quand il loge le vicaire en son presbytère ». Cette maison, telle qu'elle existe encore, a été bâtie en 1626. On lit, en effet, au-dessus de la porte Nord l'inscription suivante :

M :IA :IODON :PBRE
CVRE :MA :fait :Fre
Avec :la :Fabrice
A :commvns : frais
V : Trepetin
 :Tibault : P
OCUREVRS
1626

La chapelle Notre-Dame de Grééz, comme on le voit, ne constituait pas un bénéfice spécial : ses revenus se confondaient avec ceux de la fabrique et elle était desservie par le clergé paroissial.

Au XVII^{ème} siècle, l'usage était d'y célébrer la première messe les fêtes et dimanches, « bien qu'il n'y eut aucune fondation pour cela »

Tous les offices matin et soir, les fêtes de la sainte Vierge, l'une des messes des Rogations, et d'y venir en procession le lundi de Pâques, le jour de la Fête-Dieu, le jour de la fête de « saint-Almer » et même tous les dimanches, après les vêpres, de Pâques à la Toussaint.

Malgré le nombre et la régularité de ces offices, qui suffiraient à prouver de quelle vénération la chapelle de Notre-Dame demeurait entourée, son entretien avait été peu à peu négligé. Dans les premières années du XVII^{ème} siècle, « elle n'était pas mieux ornée ni meublée que l'église paroissiale et aussi dénuée de tout » .

En 1724, la paroisse de Grééz ayant eu la bonne fortune de tomber entre les mains d'un prêtre intelligent et zélé, M. Julien Bigot, le nouveau curé entreprit de remettre en ordre son église et la chapelle de Notre-Dame. Il eut, de plus, l'excellente idée de consigner toutes ses améliorations dans un registre commencé en 1725, « pour instruire ses successeurs et servir de mémoires des affaires principales », registre actuellement conservé aux Archives de la Sarthe.

Au moment de l'arrivée de M. Julien Bigot, l'antique chapelle de Notre-Dame était donc bien pauvre et bien dénudée : elle n'offrait d'intéressants, en dépit de leur état de dégradation, que le retable d'autel et le groupe du Trespas de la Vierge avec ses figures peintes et dorées, que nous sommes heureux de signaler pour la première fois et qui font tout naturellement songer au curieux retable de Saint-Jean- des-Echelles, œuvre remarquable de la Renaissance.

En quelques années, grâce à l'activité et aux efforts de M. Julien Bigot, l'aspect de l'humble sanctuaire se modifie du tout au tout. Après les transformations matérielles, le pieux

curé s'occupe ensuite de réorganiser le service du culte dans la chapelle Notre-Dame et de le régler sur de nouvelles bases.

Quelques-uns des anciens usages lui paraissent offrir des inconvénients. La célébration des offices au Bas-Bourg les jours de fêtes, par exemple, fait désertier l'église paroissiale, « de sorte que les habitants ne pensent plus à y rentrer, excepté ceux qui veulent, par un autre abus, recevoir la sainte communion hors la messe ». De même, les processions de chaque dimanche à la chapelle Notre-Dame lui semble faire perdre trop de temps.

Toutefois, M. Julien Bigot n'entend pas détourner entièrement ses paroissiens de la chapelle Notre-Dame, et encore moins leur faire oublier les souvenirs qu'elle rappelle. Il propose donc d'y célébrer chaque année à l'intention des fondateurs ou bienfaiteurs, six grandes messes, savoir le jour de l'octave de la Chandeleur et le mardi des Rogations, le 2 juillet, fête de la Visitation, les 22 août, 15 septembre et 21 novembre, octaves de l'Assomption et de la Nativité et fête de la Présentation.

En 1784, l'église paroissiale ayant besoin de réparations, on songea à transférer provisoirement l'exercice du culte à la chapelle Notre-Dame. Une assemblée de fabrique du 6 juin décida, à cette occasion, d'y faire quelques travaux, de manière à ce que le service divin puisse y être célébré décentement. Lorsque la révolution éclata, la chapelle Notre-Dame de Grééz demeurait donc entretenue avec assez de soins pour affronter longtemps encore l'injure des siècles, et elle restait un lieu de pèlerinage toujours fréquenté des habitants de la paroisse. La tourmente révolutionnaire, hélas ne pouvait l'épargner et devait bientôt joindre ses débris aux ruines accumulées sur la vieille terre de France. Après avoir servi aux assemblées et aux élections de la garde nationale, l'antique chapelle fut livrée à des mains mercenaires qui la démolirent en grande partie. L'autel fut renversé, les lambris arrachés, les fenêtres défoncées, les murs eux-mêmes disparurent en plus d'un endroit. Seule, la porte du XV^{ème} siècle a été conservée. Nous avons pu encore mesurer les anciennes fondations de l'édifice, elle compte 22 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur.

Depuis la révolution, de nouvelles humiliations ont été imposées à ces tristes ruines, transformées en un vulgaire entrepôt.

Le sol et le paysage nous restent, du moins, avec leur aspect primitif que les siècles et les révolutions n'ont pu modifier. Ce sont bien les mêmes collines qu'Almire a gravies pour travailler, prier et enseigner ; les mêmes sentiers qu'il a suivis, le même torrent qui s'échappe du fond de la même gorge pour caresser les touffes d'aulnes et de nénuphars . Les rives, comme au temps de « Saint-Almer », demeurent muettes et recueillies, à peine troublées par quelques cris d'oiseaux ou quelques hennissements. Le Bas-Bourg lui-même aurait gardé une religieuse mélancolie si la civilisation moderne n'était venue y élever un semblant d'abris d'où s'échappent les voix perçantes des lavandières dont les palettes, activées par de robustes bras, s'abattent à qui mieux mieux sur la toile ruisselante.

Enfin, si nous avons le regret de ne pouvoir espérer qu'un jour la chapelle de Notre-Dame renaisse de ses ruines, nous avons la joie de posséder dans l'église paroissiale l'ancien oratoire Saint-Pierre, fondé par Saint-Almire et devenu peu à peu l'église de « Monsieur Saint-Almer de Grééz », dont il nous reste à retracer brièvement l'histoire.

L'oratoire Saint-Pierre : sa transformation en église paroissiale. – L'église de Monsieur Saint-Almer de Grééz : la nef, la tour, le chœur de 1527. – Agrandissements successifs.

L'un des premiers soins de saint-Almire, lorsqu'il eut pris possession du territoire de Grééz, avait été, comme nous l'avons vu, de bâtir à quelques distances de son monastère, au sommet de la colline, un oratoire dédié à saint-Pierre, pour servir d'église aux populations environnantes. Après la mort de l'abbé de Grééz, son corps avait été transporté dans cet oratoire, et pendant des siècles le tombeau du saint devait s'y abriter.

C'est là que, dès les premiers temps, vinrent s'agenouiller les foules ; là que se révéla toute la puissance du serviteur de Dieu, et qu'éclatèrent mille fois les hymnes de reconnaissance pour les grâces obtenues par son intercession.

De bonne heure, l'édifice primitif ne tarda pas à devenir insuffisant. Aux pèlerins qui venaient implorer le secours du saint se joignirent d'ailleurs, de plus en plus nombreux, les habitants de l'agglomération dont le voisinage du monastère favorisait le développement.

Autour des monastères, serfs et colons avaient moins à redouter les spoliations et les injustices. Ils y rencontraient, avec des germes de civilisation, un régime de liberté relative et les moyens de parvenir à une condition sociale supérieure. En conservant dans son sein le principe de l'élection populaire, et en appelant des hommes de toutes les classes aux dignités ecclésiastiques, l'Eglise ouvrait à tous des horizons nouveaux ; elle procurait à beaucoup un affranchissement prématuré et accomplissait ainsi, peu à peu ce qu'aucun législateur ni aucun philosophe n'avait encore osé entreprendre. Bien plus, il n'était pas rare alors, de voir des hommes libres envier le sort des serfs ou des colons des monastères et supplier les moines de leur accorder le même régime et la même protection.

Le monastère de Saint-Almire, la Chapelle Notre-Dame.

Il fallut donc, pour répondre aux besoins des populations, reconstruire le modeste oratoire Saint-Pierre, devenu l'église paroissiale de Monsieur saint-Almer de Grééz, et le remplacer, au XI ou XIIème siècle, par un édifice plus considérable qui n'est autre que la nef de l'église actuelle.

Très nettement caractérisée autrefois par sa porte occidentale et ses fenêtres romanes, cette nef a subi, dans le cours des temps, des modifications profondes qui lui ont fait perdre son ancien cachet. Seule, la porte principale, après avoir été déposée lors des restaurations effectuées en 1858, a été assez fidèlement reproduite, mais, dans son ensemble, elle ne s'harmonise plus avec les autres parties de l'édifice. La baie, encadrée de colonnes qui supportent deux archivoltes ornées de moulures et de dents de scie, et surmontée d'un rang d'arcatures avec modillons et d'une corniche en saillie sur le plan de la façade. Au-dessus de la corniche et au milieu du pignon, s'ouvre une fenêtre en plein cintre, à colonnettes, flanquée de deux arcatures de même hauteur, dont le mauvais style rappelle trop évidemment les remaniements de 1858. A l'intérieur, le vaisseau était primitivement éclairé par six étroites fenêtres qui ne laissaient pénétrer sous le vieux lambris de chêne qu'une lumière assez confuse. Dans le mur septentrional se voit le cintre d'une ancienne porte latérale.

Plus tard, vint s'ajouter à cette nef une tour carrée, couronnée d'une pyramide à quatre pans, d'un effet peu gracieux : la position de cette tour, assez énigmatique, semble un regrettable défi aux principes les plus élémentaires de l'harmonie et de l'unité architecturale.

Au XVIème siècle enfin, s'éleva le chœur, tel qu'il subsiste de nos jours. Bâti en 1527, comme l'indique une date inscrite sur l'un des culs-de-lampe, il contraste absolument avec la nef par son style, son élévation et l'élégance de ses proportions. Son plan comporte deux larges travées voûtées qu'éclairaient trois superbes fenêtres d'une exécution très soignée et vraiment remarquable. Le chevet carré est percé d'une grande fenêtre à deux baies, non moins belles. Les encadrements de ces fenêtres, de même que les nervures et certains détails d'ornementations, méritent une attention toute particulière : on y rencontre plusieurs des savantes dispositions qui distinguent les églises voisines de Courgenard et de la Ferté-Bernard. A l'extérieur, des rampants décorés de crochets et de grotesques, des contreforts élancés, que relie un double cordon d'un profil très pur qui dessine sur tout le pourtour un long ruban de pierres, et une charmante tourelle d'escalier, présentent un ensemble monumental, digne de l'époque de la Renaissance.

On trouve dans ce chœur comme l'épanouissement d'une œuvre jusque-là contenue et l'influence manifeste d'idées nouvelles. Tout monte, tout s'élève, sous une inspiration plus haute et plus large : les lignes se multiplient, les arcades se prolongent, les nervures se croisent, les voûtes retombent en gerbes de pierres.

Les maîtres maçons qui au cours du XVIème siècle donnèrent à Blois et à la Ferté-Bernard la mesure de leur talent, ont dû, sans aucun doute, mettre la main à ce chœur de l'église de Grééz. Depuis longtemps, du reste, il est reconnu qu'ils ont, si non construit, du moins profondément modifié, pendant la moitié du XVIème siècle, toutes les églises des vingt-neuf ou trente paroisses de l'ancien fertois. La paroisse Saint-Almire de Grééz faisait alors partie de l'archidiaconé de Montfort et du doyenné de la Ferté-Bernard. Elle formait de ce côté, avec Saint-Ulphace, Saint-Bomer et Théligny, la partie extrême de l'ancien Maine, Melleray, Montmirail et Champrond appartenant au Perhe-Gouet et au diocèse de Chartres.

Vers la même époque, la nef, elle aussi, subissait un remaniement. Pour la mettre vraisemblablement en rapport avec le nouveau chœur et unifier les styles autant que possible, on ouvrait dans le mur méridional la porte qu'on y voit aujourd'hui et deux grandes fenêtres de style gothique flamboyant.

Ces divers travaux s'expliquent sans peine par l'accroissement des ressources de la fabrique et de la cure depuis les guerres du Moyen Age. Au XVIème siècle, elles possédaient déjà, entre autres biens, les bordages de la Normanderie, de la Poupardière (1411) et de la Trinquetière ou Chiquetière (1445). Au XVIème et XVIIème siècle, les dons et les legs à l'église de Monsieur saint-Almer se multiplient peu à peu, en même temps que l'importance de la paroisse s'affirme de plus en plus par la personnalité de certains curés. Grâce à l'initiative généreuse de plusieurs de ces prêtres, de nouvelles améliorations furent apportées à l'église de Grééz.

En 1624, par exemple, « on construisit en haut de l'église, derrière le pignon du sanctuaire, une nouvelle sacristie, l'ancienne se trouvant trop étroite ». L'inscription suivante, gravée sur une pierre de l'entablement, attribue ce travail au zèle de M. Jacques Jodon, à qui l'on devra bientôt aussi la reconstruction de la maison du vicariat, au Bas-Bourg.

En 1647, on bâtit contre la grande porte de la nef un vestibule ou parvis, en forme de chapelle, soit pour contenir ceux des habitants qui ne pouvaient trouver place aux *festes* solennelles, soit pour tenir les assemblées de paroisses (Archives de la Sarthe). Cet auvent, qu'on retrouve dans beaucoup d'anciennes églises, est aujourd'hui détruit.

En 1664, Me Pierre Aubert de Cléronne consolida la tour, au midi, par un énorme contrefort qui portait à son sommet : Ce pilier a *esté faist* par M..P Avbert de Cléronne *cvré* de céans 1664.

Me Pierre Aubert de Cléronne assume en outre, à cette époque, la charge de la paroisse de Gémasse dont le titulaire, Me Pierre Gaudin, n'observe pas la résidence. Située à quinze cent mètres environ du bourg de Grééz, la cure de Gémasse, fort peu importante d'ailleurs, n'a été érigée qu'en 1625, à la sollicitation et au dépend de Me Lancelot de Kaerbout, seigneur de Gémasse, qui possédait une chapelle près de son château. Après moins de soixante années d'une existence assez précaire, elle sera supprimée et réunie à la cure de Grééz par décret du 31 décembre 1681, pour devenir un simple bénéfice à la présentation des propriétaires de Gémasse.

Après la mort de Me Pierre Aubert, janvier 1720, la cure de Grééz est revendiquée par deux titulaires qui délaissent la paroisse qui souffre de ces regrettables compétitions, trop fréquentes alors, et de ces changements successifs : l'entretien de l'église est peu à peu négligé.

Léguée le 6 juin 1723 à Me Julien Bigot, la paroisse de Grééz ne pouvait tomber entre meilleures mains. Durant huit années, elle allait posséder dans son nouveau curé l'un des prêtres les plus pieux et les plus dévoués du diocèse. Me Julien Bigot se mit aussitôt à l'œuvre et eut la très heureuse pensée de consigner toutes ses améliorations dans un registre spécial, ouvert en exécution d'une délibération de l'assemblée générale des habitants, du premier janvier 1725. Ce registre, après nous avoir donné d'intéressants détails sur la chapelle Notre-Dame du Bas-Bourg, nous fournit des renseignements non moins abondants sur l'église paroissiale.

Tout d'abord, dans les premières pages, Me Julien Bigot nous l'a décrit avec un soin minutieux, telle qu'elle était au moment de son arrivée :

« Il est visible, écrit-il, que l'église de Saint-Almer de *Grées* a été construite à différentes reprises, à mesure que les habitants de la paroisse sont devenus plus nombreux, depuis qu'on a *défrisché* peu à peu les bois dont le terrain de ce canton était *remply* autrefois, comme il résulte du manuscrit de la vie de Saint-Almir qui vint s'y *establi*r au VI^{ème} siècle ».

Après avoir examiné ce bâtiment de plus près et avec plus d'attention, il a été reconnu que probablement la nef est le plus ancien bâtiment, et l'ancienne église que la tour ne fut bâtie que quelques siècles après, encore ne fut-elle pas d'abord si élevée ; et que le cœur voûté et bâti de l'autre côté de cette tour est plus récent de quelques siècles que la tour : on voit même par une inscription que les voûtes n'ont que deux cents ans (soit trois siècles maintenant) et qu'une fenêtre de l'ancienne tour se trouve noyée dans ces voûtes.

Les dépenses engagées par Me Julien Bigot, si considérables qu'elles fussent pour l'époque, ne suffirent pas à remédier à tous les besoins, et de fréquentes contestations s'élevèrent avec M. Lefèvre d'Ivry, sieur de la Pinellière, qui prétendait « que c'était aux décimateurs et non à la fabrique de fournir l'argent. » Il fallut, au mois de juillet 1728, qu'une ordonnance épiscopale trancha la question, en autorisant le curé à engager de nouvelles dépenses ; d'où, en 1733 un second mémoire d'environ cent écus. Me Julien Bigot, grâce à sa ténacité, « en vint à bout peu à peu, les années suivantes ».

Mais l'énergie de Me Julien Bigot ne devait pas seulement se manifester dans l'exécution de ces multiples améliorations : elle nous apparaît aussi, en 1732, dans un petit fait gros de conséquence, qui mérite d'attirer l'attention.

Cette année là, le curé de Grééz avait à procéder au baptême d'une nouvelle cloche, et « certains particuliers » de sa paroisse, pour affirmer sans doute des droits douteux, y avaient fait mettre leurs armoiries par le fondeur : Me Julien Bigot n'hésite pas. Il fait impitoyablement raser ces armoiries et présenter sa cloche par deux pauvres : « le 31 janvier 1732, nous Julien Bigot, prêtre, curé de Grééz, doyen rural de la Ferté-Bernard, avons fait la bénédiction de la petite cloche de notre église, sous l'invocation de Saint-Almire, patron de la paroisse ; laquelle cloche a été présentée par deux pauvres de notre petite paroisse, pour obvier à toutes contestations et après que les inscriptions et armoiries que certains particuliers, nullement autorisés, y avaient fait sculpter par des fondeurs contre les droits des véritables seigneurs, ont été biffées et rasées. A laquelle cérémonie ont été présents : Mes René Morin, curé de Courgenard, René Neveu, vicaire de Théligny, Louis Franchet, premier marguillier et habitant de Grééz, Jean Hoyau, laboureur et second marguillier ».

Cinquante sept ans avant la révolution, une telle revendication des droits de l'élément ecclésiastique et populaire contre des prétentions nobiliaires, n'est assurément pas banale. La leçon était dure : elle suffirait au besoin pour témoigner de l'indomptable énergie du curé de Grééz, de son esprit d'indépendance, de sa vigueur dans la défense du droit et de la justice.

Me Julien Bigot mourut le 1^{er} février 1741, à l'âge de 68 ans. Il fut inhumé le 3 février dans le cœur de l'église de Grééz, par le curé de Courgenard.

La fabrique, cette administration, comme partout alors, fonctionne régulièrement et a pour principal rouage « l'assemblée du général des habitants » convoquée le dimanche, au son de la cloche à la grande porte de l'église, à l'issue de la messe paroissiale, et dans laquelle se manifeste, par la libre intervention de tous les paroissiens, cette égalité absolue que l'administration civile, moins libérale, n'admettait pas encore. Sous la direction de deux procureurs fabriciers élus par elle et sous l'influence prépondérante du curé, l'assemblée de fabrique procède à tous les actes d'administration relatifs aux biens de la fabrique, vente aux enchères d'arbres à abattre, concession de bancs dans l'église, mise en adjudication chaque année d'un septier de seigle dû par le curé sur le lieu de la Normanderie, des herbes et du regain des prés de la fabrique, réparations aux bâtiments, etc.

Au nombre de ces procureurs de fabrique, nous relevons les noms de MM. François Reimbourg, 1725, Franchet et Jean Hoyau, 1737 : Fontaine de Préelle, 1738 ; Jacques Piot, 1740 ; Jacques Roucheray, 1760 ; Louis Beauchamp ; 1761 ; Julien Guerrier, 1762 ; Louis Pineau, 1763 ; Pierre Mercier, notaire, 1779 ; René Laborde ; Denis Girondeau et François Collet, 1781 ; François Lefèvre d'Yvry et Jacques Piot, 1785 ; Joseph Poirier et Louis Laverton 1786. (A remarquer que presque tous ces patronymes sont disparus de la commune)

Les biens de la fabrique : (1) des terres (Tronchet- Mazure, le pré de la Boète, le Closos de la Vallée du Perrin, la Noue de l'Eglise, les Villées et Roqueteaux, les Planches de Vaufargis, le Champ de la Croix et le Champ Maréchal, les Planches de la Coulvretière, produisant ensemble 214 livres, 35 sols, de rentes annuelles).

(2) Des rentes foncières sur la Carrière, la Normanderie, le Champ Bontems, la Bretonnière, les Caillardières, la Hernerie, les Marais, la Maison Neuve, une Maison au Bas-Bourg, la Charmoye en Théligny, la Maison dite du Château, les Petites Hulottières, plus deux rentes constituées, sur Monsieur Mahot de Gémasse et le Clergé de France, s'élevant à la somme totale de 88 livres, 18 sols.

(3) Les locations des bancs de l'église, aux noms de vingt deux, produisant environ 22 livres, 10 sols ---- soit en tout plus de 334 livres de rentes.

Les revenus de la Cure de Grééz, à cette même date étaient évalués 1100 livres : ces principaux biens consistaient, en outre du presbytère, de ses dépendances et de plusieurs

maisons, en terres ou rentes à la Normanderie, à la Trinquetière (ou Chiquetière), à la Poupardière, aux Thurets, à la Rouillardière, à la Blatière, aux Bassinières, à Bois-Monfort, etc, etc

Le 22 mai 1746, par exemple , elle convient de reconstruire à neuf les deux petits autels de la nef en les tournant dans les angles, suivant les plans présentés par le sieur Jacques Ha, entrepreneur. Le 16 avril 1780, elle approuve quelques réparations à la couverture du haut de la nef, fait reblanchir l'intérieur de l'église et renouveler « le vase des fonts baptismaux » . Le 8 octobre 1786, elle fixe au printemps prochain des réparations à faire à la tour de l'église. Ces réparations, projetées dès 1784, sont même assez importantes pour entraîner le transfert provisoire du culte paroissial dans la chapelle Notre-Dame du Bas-Bourg.

D'une délibération en date du 10 février 1788 résulte qu'alors seulement les travaux sont commencés. Le 31 juillet, tout semble terminé, ces travaux sont payés par la fabrique « qui se trouve avoir des fonds suffisants. »

La révolution, qui éclate l'année suivante, n'arrête pas tout d'abord ces louables efforts. Le 3 janvier 1790, l'assemblée de fabrique approuve un nouveau marché passé par son procureur, Louis Dérouet, avec un sculpteur de la Ferté-Bernard, nommé Pottier, pour la décoration intérieure de l'église . Les habitants de Grééz, du reste, semblent au premier moment peu enthousiastes du nouvel ordre des choses. Ils accueillent très froidement l'idée de la contribution patriotique, et le 28 avril 1791, leurs principaux représentants, Alexandre Gondard, procureur de la fabrique, Louis Franchet, procureur de la commune, François Bouillon, Marin Gauthier, officiers municipaux, Jacques Debon, Gilles Brière, laboureurs « commissaires en cette affaire, » refusent de comparaître devant le District de la Ferté-Bernard, « quoiqu'ils aient été dûment appelés , préférant encourir les rigueurs de la loi plutôt que de coopérer à la vente des biens ecclésiastiques.

(Les terres de la fabrique, le presbytère et ses dépendances n'en furent pas moins vendus peu de temps après, devant le District de la Ferté-Bernard)

L'église de Grééz à l'époque de la révolution.

Le 8 mai suivant, ils revendiquent énergiquement dans une pétition le maintien de leur paroisse. Bien mieux, par une exception tout à leur honneur et malgré de biens tristes exemples, (le curé, Joseph Gervais Guimont , après avoir prêté serment, finit par oublier ses serments les plus sacrés et se sécularisa ;il fut remplacé par un autre prêtre constitutionnel , M. Fournier, d'une conduite plus régulière, mais dont une grande partie de la population refusa le ministère), ils y conservent l'exercice du culte jusqu'à l'extrême limite. De 1791 à 1793, les assemblées de fabrique se succèdent fréquentes et régulières. La veille même du jour où la mort de Louis XVI allait susciter dans tous les cœurs tant de frémissement de pitié, de colère et de terreur (le député Boutroüe demeurant à Grééz député conventionnel vota la mort de Louis XVI), le 20 janvier 1793, le maire de Grééz, Alexandre Gondard, les officiers municipaux et le conseil général de la commune, « réunis au banc de l'œuvre, après la grand'-messe, » marchande au menuisier Bidet, de Montmirail, pour la somme de 172 livres, une table de communion et deux boiseries qui doivent être placées dans le sanctuaire avant Pâques.

Protégée par ce sentiment religieux si profond, la vieille église de Saint-Almer s'était en quelque sorte rajeunie, et, au milieu de la tourmente révolutionnaire, elle était restée

fièrement assise sur son roc, dominant la colline et les prairies qui lui forment une ceinture verdoyante.

Malheureusement, l'heure arrivait où l'œuvre poursuivie avec tant de persévérance, allait se voiler d'un crêpe de deuil. Dans les derniers mois de 1793, les événements se précipitent avec une rapidité effrayante, la terreur étend son règne implacable jusque dans les campagnes les plus paisibles, déchirant momentanément l'antique pacte qui unissait la religion et la société, rompant l'alliance traditionnelle entre le Christianisme et la France. A peine les artisans avaient-ils rempli leur engagement, que l'église de Saint-Almer de Grééz était fermée !

Aucun des ouvriers de la paroisse ne consentit du moins à prêter la main à son dépouillement. Pour descendre les cloches et abattre la croix du clocher, il fallut recourir à un charpentier de Montmirail et à un couvreur de Vibraye.

C'est alors que commença réellement, à Grééz comme partout, cette période de deuil, d'effroi et d'isolement pendant laquelle chaque famille, chaque citoyen, tremblant pour le présent, n'osait pas même communiquer aux siens ses craintes pour le lendemain. Des châteaux, des fermes avaient été livrées aux flammes, des paysans dépouillés et arrêtés dans les marchés. L'insurrection des verriers de Montmirail et des forgerons de Vibraye, il avait fallu mitrailler, avait surexcité les esprits et provoqué de nombreux excès.

La commune de Grééz n'en fut point exempte, et si nous n'écoutions que l'impitoyable vérité, sans nous rappeler qu'au souvenir des morts doit se joindre le respect des vivants, nous pourrions citer plusieurs traits déplorables, inspirés par ces nouveaux venus, par ces septembriseurs ou ces petits terroristes que possédaient les moindres communes. En présence de ces faits, on se demande comment de laborieuses et honnêtes populations ont pu se laisser ainsi dominer par quelques démagogues de bas étage qu'il eût été si facile de mettre à la raison ? La plupart, sans doute, ne subissait qu'à regret l'atroce tyrannie dont elles étaient victimes. Elles avaient tout d'abord affiché leur mépris et leur répugnance pour les jacobins campagnards, mais depuis leur affiliation aux comités révolutionnaires, chacun dissimulait son aversion. L'effronterie même de leur scélératesse, leurs déclamations parsemées d'hyperboles et de pathos révolutionnaires, leurs antécédents surtout inspiroient l'effroi et assuraient leurs dominations.

Quoi qu'il en soit, la population de Grééz, qui continuait à recevoir clandestinement des secours religieux d'un saint prêtre réfugié au Bas-Bourg, sut généralement rester digne de son glorieux passé, (M. Etienne Franchet, qui appartenait à une vieille et très honorable famille du pays, mourut au Bas-Bourg le 18 pluviôse an V (1797, à l'âge d'environ 81 ans (registres de l'Etat-civil de Grééz), il était l'oncle de M. Franchet, maire de Grééz sous le consulat, dont nous parlerons plus loin, et le grand oncle de Mme Gasselin du Verger, née Franchet). Bien qu'elle eût fourni un député à la Convention, elle se laissa moins entraîner que certaines communes voisines. Elle ne vit pas, comme celle de Saint-Ulphace, profaner son église et mutiler ses vieux saints.

Si elle élève toujours vers les nues sa flèche élégante et hardie, l'ancienne collégiale de Saint-Ulphace, en effet, pleure encore les belles statues en granit qui ornaient autrefois sa façade et qui furent brisées à coup de masse par un sans-culotte de la commune. Le châtement, à la vérité, fut exemplaire et par un juste retour de la justice de dieu, le malheureux qui avait déjà deux enfants infirmes, expia durement son crime. Un soir qu'après l'une des journées les plus chaudes de la saison, le ciel s'était tout à coup chargé de sombres nuages, un orage furieux se déchaîna sur la contrée. La pluie tombait à torrents, les arbres craquaient sous l'effort du vent et le tonnerre grondait par intervalles avec un bruit formidable. Effrayé, le troisième fils du profanateur s'était réfugié dans les bras de son père. Soudain un éclair jaillit,

une gerbe de feu éclate dans une explosion terrible, et l'enfant tombe foudroyé sur la poitrine du sacrilège ! L'événement produisit dans tout le pays une profonde impression : personne ne douta que le châtement ne fut providentiel, et le souvenir s'en est conservé jusqu'à nos jours, (écrit vers 1900) comme celui d'un des épisodes les plus tragiques de la Révolution.

Au mois d'avril 1801, enfin (germinal an IX,) une ère nouvelle s'ouvrit pour la paroisse de Grééz.... Pour la première fois depuis six années, la seule cloche que l'on avait pu conserver jeta dans les airs une note vive et joyeuse. Après avoir mêlé jadis sa voix aux fêtes et aux deuils des habitants, célébré leurs naissances, salué leurs serments ou traduit plaintivement leurs adieux suprêmes, elle revenait leur annoncer dans un chant de triomphe l'événement le plus heureux qui puisse désormais se produire pour la Religion et la Patrie.

« Le 30 germinal an IX, (30 avril 1801) nous raconte dans un procès-verbal d'un style quelque peu solennel, M. Franchet, alors maire de Grééz, le carillon s'est fait entendre à cinq heures du matin. A neuf heures, la générale a battu. La garde nationale, réunie en armes à onze heures et précédée du tambour, s'est transportée à la maison commune et au domicile du Maire. Sur son invitation et celle du citoyen de Saulty, adjoint, le bataillon commandé par le citoyen Pigalle, capitaine, s'est mis en mouvement et a dirigé sa marche vers le Haut-Bourg où le Maire a donné une première lecture de la proclamation des Consuls aux Français, relative au traité de paix. Un feu de peloton et les cris prolongés de **Vive le Premier Consul** ont terminé cette première publication. Le Maire a annoncé à l'Assemblée que la seconde et dernière allait se faire dans le Bas-Bourg au pied de l'arbre de la liberté, et sur le champ. Le cortège s'est mis en mouvement pour se rendre sur le point désigné dans le même ordre Ce qui s'est exécuté avec toute la dignité et la précision que commandait l'événement heureux qu'on célébrait. Cette dernière lecture s'est également faite au milieu d'une troupe nombreuse de citoyens qui faisaient éclater la joie la plus pure, en bénissant un gouvernement dont les premières opérations sont signalées par le retour de la paix et de la justice ».

Malgré les sourires que peuvent provoquer les roulements enthousiastes du tambour du citoyen Charles Cousin, l'emphase de M. le Maire, et le défilé du bataillon de la garde nationale, on sent dans ses lignes le frisson de joie si légitime et si profonde qui traverse les âmes des habitants et fait battre leur cœur, en ce jour mémorable du 30 germinal an IX ! Pour eux comme pour la France entière, c'était la délivrance, la résurrection, le soulagement de la conscience publique.

L'église de Grééz à l'époque de la révolution (suite)

Leurs premiers soins fut de rouvrir l'antique église de Saint- Almer qu'ils avaient su garder intacte, et de réclamer de nouveau avec ardeur la conservation de la paroisse. « La commune de Grééz, écrit la municipalité, a toutes les ressources pour s'assurer à elle seule une succursale. Sa population est de 1400 habitants ; son église, *non vendue*, est spacieuse. Réparée à neuf au commencement de la Révolution, *elle n'a subi depuis aucune détérioration*, et nous n'avons rien négligé pour la maintenir dans un état de décence qui répond à la grandeur de sa destination ». Ce langage honore à la fois et les magistrats qui le tenaient et la population qui les avait mis à sa tête : il justifie amplement ce que nous avons dit des uns et des autres.

« Citoyens, continue notre orateur, vous désirez depuis longtemps un ministre du culte catholique : vous l'avez obtenu. Chacun de vous regarde sans doute comme un bienfait du

gouvernement de posséder un instituteur qui, rappelant aux pères de famille des idées religieuses presque effacées, gravera encore dans le cœur de vos enfants ces principes de vertu et de morale sans lesquelles aucune société ne peut subsister. »

Il s'agissait, dès lors, de fixer le traitement du curé. Invitée à s'assembler, la municipalité fit appel au dévouement et à la générosité des habitants. Elle ne fut point déçue. Cependant les difficultés n'étaient point épuisées. Seules les paroisses qui possédaient une église et un presbytère avaient chance d'être conservées. Or, si Grééz avait gardé son église, son vieux presbytère avait été vendu à vil prix comme bien national, et huit jours seulement étaient accordés par l'administration pour se procurer les ressources nécessaires à l'acquisition d'un nouvel immeuble.

Après avoir manifesté nettement ses intentions, la population de Grééz ne recula pas devant les sacrifices exigés. Sur le champ, une souscription fut organisée et produisit près de 3000 francs qui permirent de racheter l'ancien presbytère et de le rendre à sa destination primitive.

Le culte désormais était définitivement rétabli, et l'on pouvait croire, après la lecture solennelle de la proclamation des consuls, que le temple de Janus étant bien fermé, l'univers allait dormir en paix. La paix, hélas ! n'est point de ce monde et le 12 nivôse an XII de nouveaux troubles éclataient à Grééz, nécessitant un appel « à la prudence, à la sagesse et aux pouvoirs du gouvernement ! »

La bataille mérite assurément d'être racontée dans ses moindres détails car elle n'était pas vulgaire : elle avait pour cause l'enlèvement d'un saint !

Au fond d'un des sites les plus pittoresques et les plus sauvages de la forêt de Montmirail, sur le bord d'un petit ruisseau que tarissent assez vite les chaleurs de l'été, on voit encore aujourd'hui des restes de murailles à moitié cachées sous les grandes herbes et un monticule de pierres entassées sous les broussailles. Ce sont les ruines d'un ancien oratoire élevé jadis en l'honneur de Saint Antoine sur les confins de Grééz et de Melleray, mais sur le territoire de cette dernière paroisse. Vendu comme bien national à Monsieur Fournier, curé constitutionnel de Grééz et depuis desservant de Vancé, le pauvre oratoire de Saint Antoine, à la fin de la Révolution, « n'offrait plus à l'œil du voyageur que le squelette d'uneasure abandonnée » : néanmoins cet état de délabrement, loin de le diminuer, ajoutait encore au respect que conservait, pour le patron, un très grand nombre d'individus qui s'y rendaient en foule au jour de sa fête.

Instruit par un de ses anciens paroissiens de l'état pitoyable de l'oratoire et du danger que faisaient courir les injures du temps au bienheureux Saint Antoine, le curé de Vancé, par reconnaissance pour la paroisse de Grééz dont il avait souvent éprouvé la bienfaisance, lui fit don de la statue du saint, et autorisa son successeur à lui donner une place dans son église. La donation fut rédigée en bonne et due forme, et il fut entendu qu'un dimanche, à l'issue des vêpres, les habitants de Grééz, le curé à leur tête, se rendraient à Saint-Antoine pour en rapporter, avec tous les honneurs d'usage, la précieuse statue.

Aux précautions que prend dès le début de l'expédition le chef de la troupe, aux soins qu'il a de ne pas mettre le pied sur *la terre étrangère*, on sent que le terrain est brûlant et qu'à chaque instant peut jaillir une étincelle. Pendant qu'il s'arrête prudemment sur *la ligne de démarcation*, deux de ses hommes les plus valeureux, Louis Menant, tailleur d'habits et Coudray s'avancent rapidement vers la chapelle : au lieu de prier le saint, ils le saisissent, le chargent sur leurs épaules et le rapportent aux pieds de leur pasteur, « non sans beaucoup de danger ». A peine, en effet, s'étaient-ils emparés de la statue qu'ils avaient eu à essuyer une véritable grêle de pierres. Furieuses et plus exaspérées encore que leur maris, les femmes de

Melleray s'étaient acharnées à la poursuite des ravisseurs et les avaient rejoints. « Forts de leurs droits et de la protection du saint, dit le rapport de l'officier municipal, les deux hommes avaient préféré abandonner aux doigts des furies une portion de leur chevelure plutôt que de lâcher prise ».

A la vue de tant d'héroïsme, la foule pousse des vivats, on félicite les deux champions, et pendant que les citoyens de Melleray se retirent en murmurant, ceux de Grééz hissent sur un brancard la statue de saint Antoine, la tête ceinte d'une couronne de laurier, et l'apportent en triomphe dans leur église.

L'incident paraissait ainsi terminé, lorsque le lendemain, à la stupéfaction générale, on voit arriver dans le bourg de Grééz les habitants de Melleray, armés de pied en cape. A la tête de la colonne marche, ceint de son écharpe, le citoyen maire, un excellent homme mais qui a le grave défaut de ne pouvoir s'exprimer. Flanké d'un huissier de justice et de trois gendarmes de la brigade de Vibraye, suivi de toute sa troupe, il se présente devant son collègue de Grééz, et après de longues hésitations, finit par balbutier le nom de saint Antoine. Le citoyen Thierry, par contre, en sa qualité d'huissier près le tribunal de Mamers, a la langue mieux pendue : il se montre prolix, et même menaçant, et déclare que si on ne rend pas sur le champ la statue enlevée, la commune de Melleray va se lever en masse pour l'obtenir. Au même instant, on apprend qu'un véritable appel au peuple a mis en mouvement la population de Melleray, que le maire et le curé se sont entendus et que six cents individus se disposent à courir aux armes pour reprendre la statue. Cependant, le maire de Grééz, Monsieur Franchet n'entend pas céder. Il fait aussitôt réunir sa garde nationale, et lui donne l'ordre de défilé « en présence de l'ennemi ». Comme il l'espérait, le mouvement produit une impression salutaire et calme les plus exaltés. Plutôt que d'engager le combat, le maire de Melleray, la maréchaussée et toute la bande jugent prudent de déguerpir, ne remportant en guise de victoire que la honte d'une piteuse échauffourée. La statue de Saint Antoine demeura dans l'église de Grééz et l'affaire se termina moins héroïquement qu'elle n'avait commencé, par un long rapport au Préfet de la Sarthe.

L'événement qui eut pu devenir tragique, fut appelé dans le pays « **la Bataille de Saint Antoine** ». C'est aux premiers jours de l'époque contemporaine, un bien curieux souvenir des anciennes rivalités de paroisses et aussi un témoignage pittoresque de la force que les traditions religieuses avaient conservée, en dépit de la Révolution, dans les populations évangélisées par saint Almere. Aujourd'hui, encore, ces traditions ne sont pas perdues, et après l'avoir été trop longtemps retirée de l'église de Grééz, la fameuse statue de saint Antoine doit y reprendre place prochainement toujours vénérée et invoquée.

(A replacer dans le contexte de l'actualité fin 19^{ème} tout début 20^{ème} 1890-1900).

L'église de Saint-Almer, elle-même, vient de retrouver une vie et une splendeur nouvelles. Aux travaux exécutés dans la nef, de 1856 à 1858, du temps de M. l'abbé Morancé dont le nom est resté en vénération dans la paroisse, se sont ajoutées, depuis 1896, une restauration mieux comprise de l'extérieur du chœur, la reconstruction de la sacristie et d'importantes améliorations intérieures.

La grande fenêtre du chevet, entre autre, a été dégagée de la maçonnerie qui l'obstruait à moitié, et ornée d'un vitrail à deux lancettes, représentant d'un côté la mort de Saint-Almere, de l'autre, l'origine du scapulaire dont l'archiconfrérie est érigée canoniquement dans la paroisse. L'autel, aux planches de peuplier vermoulues et crevassées, a fait place à un autel en marbre blanc, qui à défaut d'autre mérite, a au moins celui de rappeler le nom d'un éminent prélat. (Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, qui avait fait don de cet autel à l'église de

Mont-Saint-Jean). Le retable dégrossi, remanié et prolongé sur ses côtés par des arcatures surbaissées, apparaît plus léger, plus gracieux. Les bancs qui fermaient l'entrée du chœur ont été transformés en stalles. Le sanctuaire, enfin, a reçu avec un nouvel ameublement, un carrelage en céramique, et a pris de plus vastes proportions par le déplacement de la table de communion repoussée jusqu'à la tour.

Comme aux meilleurs jours de l'histoire paroissiale, de multiples et généreux concours se sont réunis pour assurer cette heureuse métamorphose de l'antique église de Monsieur Saint-Almer. Dès 1895, sur l'initiative du conseil de fabrique, l'administration municipale de Grééz s'honorait, en votant pour la réparation du chœur et la construction de la sacristie, une somme de 2000 francs. Peu après, le ministère des Cultes y joignait une subvention de 1400 francs et la Commission départementale des Monuments historiques, une autre subvention de 350 francs, affectée spécialement au nettoyage des voûtes. La Fabrique et la générosité des habitants aidés de quelques souscripteurs du dehors, ont fait le reste. Tous ont tenu à participer à l'œuvre sous les formes les plus variées : aucun, on peut le dire, n'est resté étranger à un élan qui, du centre de l'agglomération, s'est propagé dans les plus petits hameaux.

D'autre part, M. Pascal Vérité, inspecteur des édifices diocésains, qui avait la direction des travaux, les a conduits avec un art et un talent auxquels nous tenons à rendre publiquement hommage. Copiste sévère, imitateur scrupuleux quand il répare ou reproduit un monument ancien, il nous a montré par ailleurs qu'il savait, dans les parties neuves, étudier des combinaisons ou risquer des formes nouvelles alliant agréablement l'art à l'originalité et à l'élégance.

Ces restaurations, qui datent d'hier, prouvent que la paroisse de Grééz demeure toujours attachée à sa vieille église et par suite au culte de son patron le moine Almire, car il y a de tout temps une corrélation forcée entre le culte d'un saint et l'édifice qui lui est consacré. Les générations nouvelles sauront, elles aussi, nous l'espérons, garder avec ce double attachement, un reconnaissant souvenir au pieux solitaire, qui apporta jadis au pays, les premiers germes de la civilisation. Pour être de notre temps, il n'est pas nécessaire de renier dédaigneusement le passé, et toute notre histoire nationale témoigne que le véritable progrès n'est que l'épanouissement des efforts ou de l'expérience des siècles antérieurs.

Nous trouvons en appendice de ce récit :

« Comme l'avait pressenti des savants, la vie de Saint-Almire n'aurait été rédigée qu'au IX^{ème} siècle ; ceci n'enlève rien au souvenir des traditions et des documents plus anciens tout en rappelant que l'histoire est faite de faits avérés et de légendes ».

Fin de l'histoire de Grééz par l'abbé Vavasseur.